



Les travaux de la semaine passée



DANS LE MORBIHAN

Inauguration de la nouvelle unité de production d'eau potable à Ploërdut



A l'invitation d'Aimé KERGUERIS, Président du Comité syndical Eau du Morbihan, Jacques LE NAY a participé le 22 mars à l'inauguration de la nouvelle unité de production d'eau potable de Ploërdut, qui assure l'alimentation en eau potable de 4 800 personnes sur le territoire de l'ex-syndicat de Guéméné-sur-Scorff.

Un investissement de 2,8 millions d'euros a été réalisé grâce à la solidarité des communes et des EPCI adhérents au syndicat départemental. En présence des élus du secteur, des techniciens et des partenaires de ce projet, le Sénateur a pu découvrir cette installation.

A la remise des brevets et des insignes à Guidel



Le 23 mars, Jacques LE NAY a assisté à la cérémonie de remise des brevets et des insignes dans le cadre de la préparation militaire marine. L'édition 2019 de cette manifestation s'est déroulée à Guidel en présence du contre-amiral VAUTIER et du maire de la commune Jo DANIEL. « *Je félicite les 43 jeunes qui ont validé leur formation qui a duré plusieurs mois. Certains d'entre eux ont eu le privilège d'embarquer à bord d'un SNLE, un sous-marin nucléaire lanceur d'engins* » a déclaré le Sénateur au cours de cette cérémonie.

AU PARLEMENT

Moyens mis en place pour faire face aux nouveaux actes de violence et de vandalisme commis à Paris



Le 19 mars, au cours d'une audition commune avec la commission des Affaires économiques, la commission des Lois a entendu Christophe CASTANER, ministre de l'Intérieur, son secrétaire d'État Laurent NUÑEZ et Bruno LE MAIRE, ministre de l'Économie et des Finances, sur les moyens mis en place pour faire face aux nouveaux actes de violence et de vandalisme commis à Paris. ([vidéo de l'audition](#))

Selon le ministre de l'Intérieur, « *les violences commises samedi à Paris ne sont pas liées à un « problème d'anticipation » de l'exécutif mais à des « dysfonctionnements » de la préfecture de police* ». Depuis, le préfet de police de Paris Michel DELPUECH a été limogé et l'interdiction de manifester notamment sur les Champs-Élysées décrétée.

Répondant à des questions essentiellement techniques sur l'aide aux entreprises, Bruno LE MAIRE a quant à lui déclaré que les « *Gilets jaunes* » ont coûté environ 0,2 point de PIB à la croissance française depuis le début de la crise. Les dommages évalués par les assureurs sont maintenant estimés à 200 millions d'euros, et plus de 73 000 salariés ont connu ou connaissent le chômage partiel, pour un coût public de plus de 38 millions d'euros ».

Examen de trois projets de loi en commission



Le 20 mars, la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat a examiné trois projets de loi :

- Le projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République dominicaine relatif à l'emploi des conjoints des agents des missions officielles de chaque Etat dans l'autre, et de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Nicaragua relatif au libre exercice des activités professionnelles salariées des membres des familles du personnel diplomatique, consulaire, administratif et technique des missions officielles,
- Le projet de loi autorisant la ratification du protocole additionnel à la Charte européenne de l'autonomie locale sur le droit de participer aux affaires des collectivités locales,
- Le projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le gouvernement de la République Française et le gouvernement du Royaume de Belgique relatif à leur coopération dans le domaine de la mobilité terrestre.

Colombie, la commission entend Daniel PÉCAUT, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales



La commission a entendu Daniel PÉCAUT, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), sur la Colombie le 20 mars.

Jacques LE NAY l'a interrogé ([voir la vidéo](#)) plus particulièrement sur la situation de la drogue en Colombie. « *Après l'espoir qu'avait créé l'accord de paix entre les FARCS et les autorités colombiennes -30 novembre 2016 - de voir le pays en finir avec la culture de la drogue, quelles sont les avancées aujourd'hui dans cette lutte? Qu'en est-il de la promesse d'une mort annoncée des champs de coca? Le gouvernement est-il en passe de gagner son pari de lutte contre la drogue?* ». Daniel PÉCAUT explique [dans sa réponse](#) que face à l'insuffisance des moyens actuels, il convient d'instaurer un plan de substitution des cultures soutenu par la communauté internationale.

Mardi 26 mars 2019**À 14 heures 30 :**

- Suite du projet de loi, modifié par lettre rectificative, d'orientation des mobilités (procédure accélérée) (texte de la commission, [n° 369, 2018-2019](#))

À 16 heures 45 :

- Questions d'actualité au Gouvernement

À 17 heures 45 et le soir :

- Suite du projet de loi, modifié par lettre rectificative, d'orientation des mobilités

Mercredi 27 mars 2019**À 14 heures 30 et le soir :**

- Suite du projet de loi, modifié par lettre rectificative, d'orientation des mobilités

Jeudi 28 mars 2019**À 10 heures 30, à 14 heures 30 et le soir :**

- 3 conventions internationales examinées selon la procédure d'examen simplifié :

=> Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République dominicaine relatif à l'emploi des conjoints des agents des missions officielles de chaque État dans l'autre, et de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Nicaragua relatif au libre exercice des activités professionnelles salariées des membres des familles du personnel diplomatique, consulaire, administratif et technique des missions officielles (texte de la commission, [n° 393, 2018-2019](#))

=> Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume de Belgique relatif à leur coopération dans le domaine de la mobilité terrestre (texte de la commission, [n° 397, 2018-2019](#))

=> Projet de loi autorisant la ratification du protocole additionnel à la Charte européenne de l'autonomie locale sur le droit de participer aux affaires des collectivités locales (texte de la commission, [n° 395, 2018-2019](#))

- Suite du projet de loi, modifié par lettre rectificative, d'orientation des mobilités

Source <http://www.senat.fr/>

Jacques LE NAY - Sénateur du MORBIHAN

E-mail : j.le-nay@senat.fr

Site web officiel : <http://www.jacques-lenay.com/>



Palais du Luxembourg
15, Rue de Vaugirard
75006 PARIS
Tél : 01 42 34 15 42



Permanence parlementaire
5, rue du Docteur Berthy
56240 PLOUAY
Tél : 02 97 11 61 20

Collaborateurs parlementaires

Sarah DAÏRI — Benjamin PERRONNO

Tél : 01 42 34 20 00 — E-mail : j.le-nay@senat.fr

Collaborateurs parlementaires

Vincent COWET — Tél : 06 28 28 74 66

Gwenn LE NAY — Tél : 06 43 66 96 23

Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan

Conception et réalisation : Laurence FANE — laurence.fane@orange.fr

Votre adresse de messagerie est uniquement utilisée pour vous envoyer les lettres d'information de Jacques LE NAY.

Vous pouvez à tout moment utiliser l'adresse j.le-nay@senat.fr pour vous en désabonner en indiquant dans l'objet du message désabonnement